



L'ANSE-SAINT-JEAN

-1838-

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la municipalité de L'Anse-Saint-Jean lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le 7 octobre à 19h00 à laquelle étaient présents :

M. Lucien Martel	maire	M. Anicet Gagné	conseiller
M. Richard Perron	conseiller	M. Éric Thibeault	conseiller
M. Victor Boudreault	conseiller		

Assistent également à la réunion, monsieur Jonathan Desbiens, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Annick Boudreault, secrétaire-trésorière adjointe.

Était absente :

Mme Chloé Bonnette	conseillère
M. Yvan Côté	conseiller

367-2019

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'IL existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Monsieur Éric Thibeault, appuyé par Monsieur Richard Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de proclamer la municipalité de L'Anse-Saint-Jean municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adopté à la séance du 7 octobre 2019

Copie certifiée conforme.

Donné à L'Anse-Saint-Jean ce 17 octobre 2019

Madame Annick Boudreault, secrétaire-trésorière adjointe